

Maison de la culture de
Saint-Roch-de-Richelieu



886, rue St-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0
450-846-2285

www.maisondelaculturedesaint-roch-de-richelieu.org

Concours de photographie **Explorez la diversité!** **7^e édition**

Règlements du concours :

Comment participer?

Il suffit d'envoyer une photo (une seule photo par catégorie) à la **Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu**. Vous devez remplir le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site Internet de la Maison de la culture et le retourner avec votre photographie, par la poste ou en personne. Une copie de la photo est requise en format jpeg.

Qui peut participer?

Le concours est ouvert à tous.

Quand participer?

Du 1^{er} juillet au 20 septembre 2017

Exposition des photographies

Une exposition se tiendra à la Maison de la culture (886, rue St-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu) du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre 2017. Toutes les photos reçues pour le concours y seront présentées.

Quelles sont les spécifications techniques?

Les photographies doivent être sur support **papier photo (glacé ou mat) et par courriel en format jpeg**. Les supports CD ne sont pas acceptés. Il n'y a qu'une seule dimension acceptée, soit: **21 cm (8 po) x 26.5 cm (10 po)**. Il est recommandé de n'utiliser qu'une faible compression ou pas du tout pour avoir la meilleure qualité possible.

Thèmes en lien avec le thème des Journées de la culture 2017 : La culture dans la mémoire longtemps !

Le patrimoine culturel, c'est notre identité, une partie de nous-mêmes, un héritage légué par nos ancêtres et que nous transmettrons à notre tour. Il s'enrichit et témoigne des traditions des Premières Nations et de l'apport inestimable de générations d'immigrants.

Vous pouvez présenter qu'une seule photo dans chaque catégorie suivante:

1^{ère} catégorie : **Bâtiment ou site patrimonial** : Montrez-nous les bâtiments et les sites qui font la richesse de notre patrimoine.

2^e catégorie : **Traditions culinaires et gastronomie régionale** : Toutes les régions du monde possèdent leurs propres couleurs au niveau des traditions culinaires et de la gastronomie locale. Donnez-nous faim!

3^e catégorie : **Paysage** : La nature fait partie de notre patrimoine. Découvrons-là sous un autre jour!

4^e catégorie : **Portrait de famille** : La famille est une composante essentielle à notre société. Montrez-nous la binette de vos enfants ou revoyez des parents éloignés en faisant un portrait multigénérationnel.

Droits d'auteur :

Chaque participant atteste être l'auteur et l'**unique titulaire** du droit d'auteur de la ou des photographies présentées. Chaque participant atteste avoir obtenu le **consentement** des personnes pouvant apparaître sur les photos et dégage la Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu de toute poursuite qui pourrait être intentée à la suite de la publication des photos soumises au concours. **Il est donc essentiel d'avoir l'approbation et la signature de toute personne qui est prise en photo, à défaut de quoi, la photo sera disqualifiée.**

La signature du formulaire qui doit accompagner chaque photographie concède à la **Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu**, une licence gratuite, non exclusive lui permettant de reproduire, de publier et d'exposer chacune des photographies soumises au concours pour une durée maximum d'un an. Le participant demeure le titulaire de ses droits d'auteur. **Le nom de l'auteur sera obligatoirement mentionné pour toute utilisation de sa photographie.**

Catégories de Prix :

**Chaque participant n'a le droit de gagner qu'une seule fois.*

1^{ère} catégorie : Prix décernés par un jury (Le jury est composé de membres du club photo Sorel-Tracy)

Évaluation des photographies

Les photographies seront jugées sur 100 points **par un jury** sur les quatre(4) critères suivants :

- **Technique (25) :** Mise au point, profondeur de champs, éclairage, contraste, et harmonie des couleurs, qualité de la post-production.
- **Composition (25) :** Centre d'intérêt, cadrage, équilibre, organisation des formes distraction, coupures, effets superflus.
- **Communication (25) :** Intérêt suscité, message, émotion, sensibilité, intensité, respect du thème.
- **Originalité (25) :** Prise de vue, innovation ou déjà vu, choix du sujet, choix des objectifs, filtres, techniques et du montage.

Les photos seront évaluées par le jury durant l'exposition des photos et les gagnants seront dévoilés le dimanche 1^{er} octobre 2017 à 15 h lors de la fermeture de l'exposition. Des prix de **100 \$** seront remis aux gagnants de chacune des catégories.

2^e catégorie : Prix décernés par le public

Lors de l'exposition, tous les visiteurs auront droit à 1 bulletin de vote chacun, afin qu'ils puissent déterminer leur favori parmi les 4 catégories. Il y aura donc 1 gagnant qui sera choisi par le public et il se méritera un prix. Un prix sera également tiré parmi toutes les personnes ayant votées.

3^e catégorie : Prix pour les enfants

Les enfants de moins de 14 ans qui participeront au concours ne seront pas jugés selon les mêmes critères que les adultes. Ils pourront recevoir des prix de participation, et ils devront remplir le formulaire d'inscription pour enfant pour être éligible au concours. Les enfants peuvent présenter des photos de chacun des thèmes du concours. Les enfants sont assujettis aux mêmes règlements que les adultes.

Bonne chance à tous!